

Baccarat repris par un fonds d'investissement basé à Hong Kong

by Les Echos - dimanche, janvier 03, 2021

<http://correspondances.fr/baccarat-repris-par-un-fonds-dinvestissement-base-a-hong-kong/>

Cinq fonds internationaux ont pris la majorité de la célèbre cristallerie lorraine, dont Tor Investment Management, basé à Hong Kong, l'un de ses principaux créanciers. La transaction intervient alors que la marque réalise des résultats meilleurs que prévu.

Un peu plus d'une semaine avant la remise du rapport de l'administrateur provisoire de Baccarat, attendu le 7 janvier prochain par le tribunal de commerce de Nancy, un consortium de quatre fonds internationaux a annoncé la prise de contrôle de 97,10 % du capital de la célèbre cristallerie lorraine. C'est l'un de ses principaux créanciers, spécialiste de la gestion d'actifs basé à Hong Kong, Tor Investment Management, qui détient désormais la majorité des actions de Fortune Legend Limited, holding luxembourgeois détenu jusqu'ici par le groupe chinois Fortune Foutain Capital (FFC).

En septembre dernier, le tribunal de commerce de Nancy avait désigné deux administrateurs provisoires afin de mettre le groupe de 1.200 salariés, dont 600 en Meurthe-et-Moselle, à l'abri des conflits entre sa maison mère chinoise et ses créanciers. L'acquisition de la célèbre cristallerie, avait été réalisée à 50 % via un emprunt auprès de deux fonds basés Hong Kong, TOR Investment Management et Sammasan Capital, inquiets de ne pas être remboursés.

Ces derniers, soutenu, dans une moindre mesure, par Dolphin Capital, CEOF Holdings et Corbin Opportunity, avaient alors fait part de leur intérêt pour ce fleuron français du luxe qui polit et grave lustres, vases et bijoux de cristal pour des clients du monde entier. Coco Chu, femme d'affaires à la tête de FFC, avait rachetée la cristallerie en juin 2017, pour une valeur estimée entre 164 et 185 millions d'euros.

Quête de stabilité

Au cours des trois prochains mois, la prise de contrôle par Tor Investment Management devrait se concrétiser lors d'une assemblée générale qui désignera un nouveau conseil d'administration. Mais les intentions des repreneurs restent floues.

Une source proche du dossier assure toutefois que le périmètre du groupe demeurera inchangé au moins pour les douze prochains mois.

Pas forcément de quoi rassurer les salariés de la société, joyau du patrimoine lorrain et créée à la demande du roi Louis XV en 1764.

Le syndicaliste délivre un satisfecit au nouveau directeur du site, Hervé Martin, qui « fait du bon travail » et souligne que Baccarat a « très bien terminé l'année ».

« Résultats notables »

Fin décembre, les deux administrateurs provisoires et Hervé Martin, revenu en octobre dernier à la tête du

groupe qu'il avait déjà dirigé de 2007 à 2011, ont adressé un courrier aux salariés de l'usine lorraine afin de féliciter les équipes et saluer les « résultats notables » de l'entreprise, après un chiffre d'affaires en baisse de 30 % au premier semestre 2020, à 52,2 millions d'euros, du fait notamment de la pandémie de Covid-19. Le groupe a même frôlé en fin d'année les records de vente atteints au second semestre 2019, notamment grâce aux bonnes performances de sa filiale japonaise, qui réalise plus du tiers du chiffre d'affaires de Baccarat. Les nouveaux actionnaires retireront temporairement Baccarat de la Bourse, mais ces résultats de bon augure arrivent à point nommé pour rassurer les marchés.